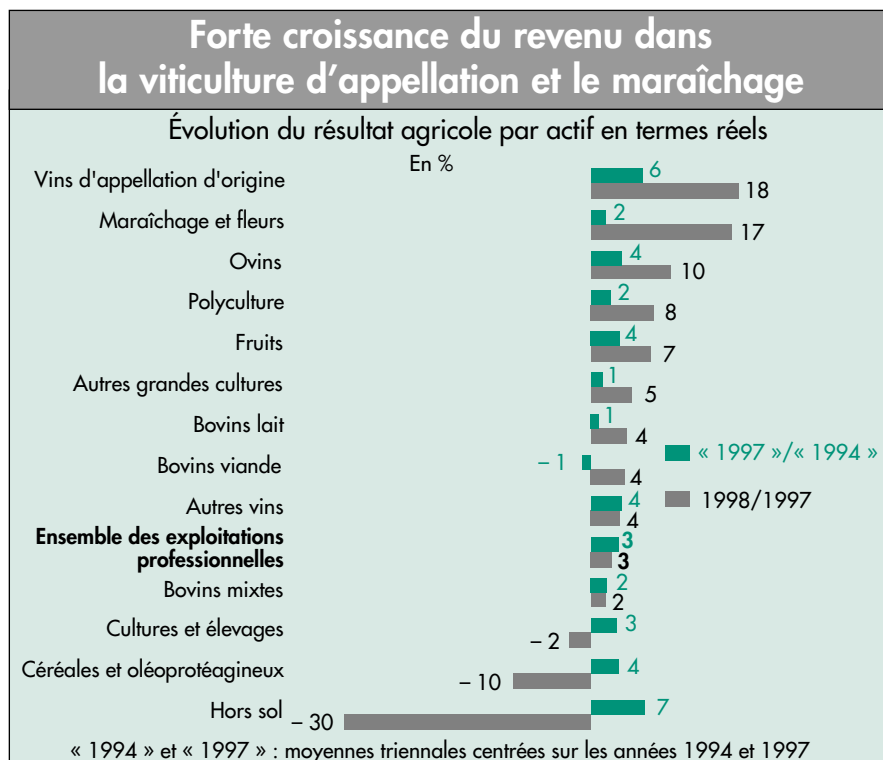


## Les comptes provisoires de l'agriculture 1998 par département et catégorie d'exploitations

# Des résultats marqués par la crise porcine et la conjoncture viticole

**E**n 1998, le résultat agricole des exploitations viticoles augmente de 18 %. Celui des exploitations spécialisées en fruits ou en légumes s'accroît également. Il diminue au contraire de 30 % dans les élevages hors sol en raison de la chute des cours du porc. Il baisse dans la majorité des départements de grandes cultures spécialisés en céréales. Le revenu de l'élevage bovin laitier ou à viande augmente sauf dans les zones d'élevage extensif.

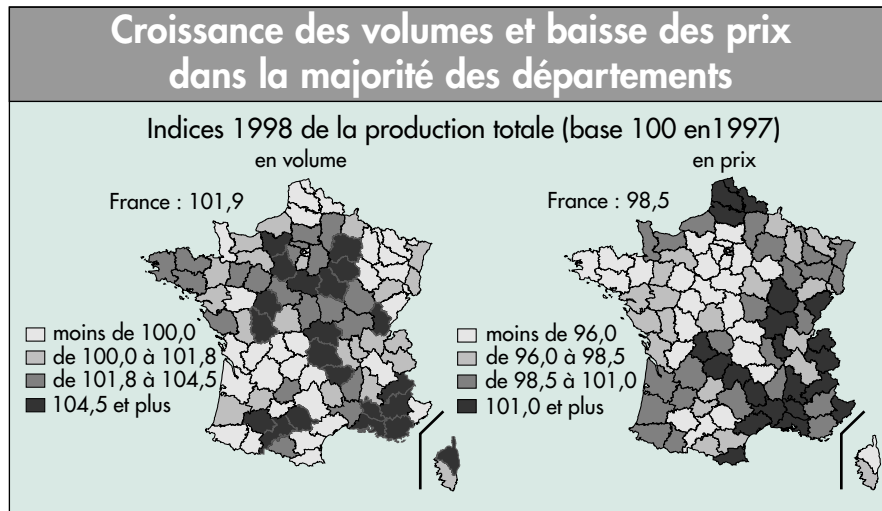
■ En 1998 et pour l'ensemble de la France métropolitaine, le résultat agricole moyen par actif augmente de 3,1 % en termes réels. L'évolution des prix agricoles détermine largement les résultats par catégorie d'exploitation. Les cours des céréales diminuent ainsi de 12 %, ceux des porcs de 25 % et des œufs de 10 %. À l'inverse les prix des fruits augmentent de 11 %, ceux des légumes de 8 % et ceux des vins d'appellation de 6 %. Les prix de la viande bovine s'accroissent également de 5 %. La croissance du revenu, qui se retrouve dans la majorité des orientations agricoles, ne concerne que la moitié des départements. En effet, l'élevage hors sol et les grandes cultures spécialisées en céréales, présents dans de nombreux départements, voient leur revenu baisser en 1998. Des écarts de résultat existent également au sein



Source : Agreste - Comptes par catégorie d'exploitations

des mêmes orientations de production. C'est le cas dans l'élevage bovin dont le résultat agricole moyen augmente de 4 %, mais diminue dans les régions d'élevage extensif en raison de l'importance des aides reçues en 1997.

Avec une croissance de 18 % en 1998, le résultat des exploitations spécialisées dans la viticulture d'appellation connaît la plus forte augmentation. Elle provient de l'évolution favorable des prix, qui progressent partout, sauf dans le Bordelais où ils demeurent stables. Contrairement aux autres départements viticoles d'appellation, le résultat agricole baisse en Gironde, mais après une croissance de 22 % en 1997. Dans la Marne, la croissance du volume de la récolte de champagne contribue à la progression de 34 % du résultat agricole. En moyenne pour l'ensemble des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation, la hausse de 1998 ramène le résultat par actif à son plus haut niveau historique de 1990. L'évolution du revenu agricole est également positive en viticulture courante avec une bonne conjoncture des prix. Mais les situations sont très variables. Le résultat diminue dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, deux départements touchés par le gel



Source : Agreste - Comptes départementaux

du printemps 1998. Il en est de même dans les Charentes à la suite de la crise de surproduction du cognac et de la baisse des volumes de vins distillés. Le résultat agricole moyen augmente également de 17 % dans les exploi-

résultat agricole par actif diminue de 9,5 % en termes réels. Cette baisse affecte la plupart des départements du Bassin parisien. La présence de vignobles d'appellation permet néanmoins dans certains cas, en zone

### Le revenu des exploitations viticoles d'appellation retrouve son niveau historique de 1990

tations maraîchères et de 7 % dans les exploitations fruitières, en raison des évolutions de prix. Cette tendance se retrouve dans la quasi-totalité des départements du Sud-Est.

Les exploitations spécialisées dans la production de céréales, oléagineux et protéagineux (Cop) subissent les baisses de prix des céréales. Leur

champenoise mais aussi dans l'Yonne, la croissance du revenu. Malgré la baisse de 1998, l'évolution du résultat des exploitations céréalières est positive depuis 1993 avec une croissance de 4 % par an. Les autres exploitations de grandes cultures, situées principalement dans le Nord de la France, bénéficient de la forte hausse du prix des pommes de terre. Le résultat par actif augmente ainsi de plus de 8 % dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

### Les nouveaux concepts de la base 1995 des comptes de l'agriculture

■ Les comptes de l'agriculture, en base 1995, retracent l'ensemble de la production agricole, y compris pour intraconsommation, notamment la production fourragère. La production pour intraconsommation étant reprise en consommations intermédiaires, elle n'influe pas sur la valeur ajoutée ni sur le revenu. La production est évaluée au prix de base, c'est-à-dire subventions sur les produits incluses, y compris pour la production intraconsommée comme le maïs fourrage. Les consommations intermédiaires sont évaluées au prix d'acquisition, hors subven-

tion. La valeur des consommations intermédiaires est exprimée hors TVA déductible.

■ Le principal indicateur de revenu de la base 1995 est le résultat agricole moyen par unité de main-d'œuvre totale. Le résultat agricole correspond à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, soit :  
Résultat agricole = valeur ajoutée nette au coût des facteurs =  
valeur ajoutée brute au prix de base + subventions d'exploitation - impôts liés à la production

L'élevage hors sol connaît une conjoncture défavorable en 1998, avec la chute de 25 % des cours du porc, mais également de 10 % pour les œufs, et de 3 % pour la volaille. Même si la baisse de 7 % des prix des aliments composés influe favorablement sur le revenu, le résultat par actif des éleveurs hors sol diminue de 30 % en termes réels. Cette baisse conditionne fortement le revenu des départements d'élevage de l'Ouest, qui recule notamment de 15 % en

## Un revenu en augmentation dans les zones viticoles et fruitières

Indices 1998 (base 100 en 1997)

prix des consommations intermédiaires

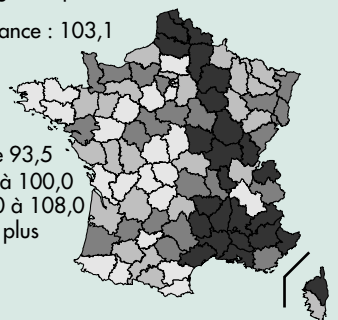
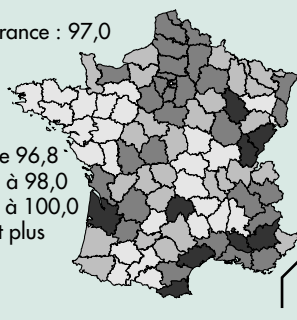
résultat agricole par actif total en termes réels

France : 97,0

France : 103,1

□ moins de 96,8  
■ de 96,8 à 98,0  
■ de 98,0 à 100,0  
■ 100,0 et plus

□ moins de 93,5  
■ de 93,5 à 100,0  
■ de 100,0 à 108,0  
■ 108,0 et plus



Source : Agreste - Comptes départementaux

Bretagne. Les exploitations d'élevage porcin sont les plus touchées. Le recul de leur résultat serait de même ampleur que lors de la crise de 1993, le prix du porc atteignant en 1998 son

niveau, en Loire-Atlantique ou dans le Jura au contraire, le revenu moyen progresse fortement grâce à la viticulture d'appellation. Comme le revenu des élevages laitiers, celui des

### La crise porcine tire à la baisse les résultats des départements d'élevage de l'Ouest

plus bas niveau historique, inférieur de 60 % en termes réels à celui du début des années quatre-vingt. Si la forte baisse de 1998 ramène le niveau du résultat de l'élevage hors sol 40 % au-dessous de son niveau de 1990, il demeure supérieur de 30 % à la moyenne de celui des exploitations professionnelles.

Le résultat agricole des élevages bovins progresse de 4 % en moyenne par actif en 1998, en élevage laitier comme en élevage à viande. Cette croissance provient de la hausse des prix de la viande bovine, de la fermeté du prix du lait et de la baisse des prix des aliments industriels. Elle se retrouve dans l'évolution du revenu départemental de zones à vocation laitière, comme la Normandie ou les départements laitiers des Alpes ou du Massif central. Mais, les bons résultats des éleveurs laitiers de Mayenne et d'Ille-et-Vilaine sont masqués, dans la moyenne départementale, par les baisses de revenu des élevages hors sol. Dans d'autres départements lai-

ers, en Loire-Atlantique ou dans le Jura au contraire, le revenu moyen progresse fortement grâce à la viticulture d'appellation. Comme le revenu des élevages laitiers, celui des élevages bovins allaitants progresse également, mais uniquement pour les plus intensifs situés pour l'essentiel dans l'Ouest. Cette croissance provient surtout des élevages de veaux de boucherie. En revanche, le résultat des élevages de bovins à viande plus extensifs baisse en 1998. Ce recul s'explique par la forte réduction des subventions d'exploitation car, en 1997 comme en 1996, les éleveurs avaient bénéficié de versements importants au titre de la crise de la « vache folle ». Dans le Limousin, le résultat par actif diminue ainsi de 9 %. En tendance au cours des six dernières années, le résultat de ces exploitations est stable. En moyenne par actif, les niveaux des résultats dégagés par les exploitations professionnelles en élevage bovin laitier et à viande sont voisins, et inférieurs d'environ 25 % à la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles.

Le résultat agricole des élevages ovins progresse de 10 % en 1998 après la

baisse de 6 % de 1997. Cette hausse provient de la revalorisation de la prime à la brebis et des indemnités compensatrices de handicap naturel. Cette évolution positive du revenu se retrouve dans les principaux départements producteurs comme le Lot, l'Aveyron ou la Lozère.

En moyenne annuelle depuis 1990, le résultat agricole par actif de l'ensemble des exploitations s'améliore de 3,7 % en valeur réelle. Le revenu progresse ou reste stable pour toutes les catégories d'exploitations et dans 84 départements sur 93. Les évolutions les plus favorables concernent les grandes cultures et l'élevage bovin. Les disparités entre les niveaux de revenu se sont légèrement réduites.

Maurice Desriers

Scees - Bureau comptes et revenus

### Méthodologie

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels suivant les principales orientations de production. Ils sont élaborés par le Scees grâce à une décontraction du compte national de la branche agriculture. Ils concernent les exploitations agricoles métropolitaines, hors ETA et Cuma. Ils sont établis sur le champ des exploitations professionnelles. Les comptes départementaux, qui décrivent la formation et l'évolution du revenu dans les départements, sont eux établis sur le même champ et dans le même cadre que le compte national. L'indicateur de revenu résultant de ces deux approches est identique à celui du compte national de l'agriculture.

Les résultats commentés dans ce document sont pour la première fois présentés selon les nouveaux concepts de la base 1995 (voir encadré). Ils ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation le 15 juin 1999. Ils constituent la version provisoire des comptes de l'année 1998. Ils feront l'objet, à l'instar des comptes nationaux, de révi-

**Évolution et niveau relatif du résultat agricole**

Résultat agricole par actif total en valeur réelle

Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 1997 » France métropolitaine = 100)	Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 1997 » France métropolitaine = 100)
	1998/1997	« 1997 » / « 1994 »			1998/1997	« 1997 » / « 1994 »	
Seine-et-Marne	- 3,1	2,6	214	Charente	- 16,4	- 2,4	92
Yvelines	0,1	- 4,7	130	Charente-Maritime	- 16,8	- 5,5	83
Essonne	- 10,6	0,6	173	Deux-Sèvres	- 6,2	3,1	82
Petite couronne	- 10,8	1,3	108	Vienne	- 1,3	- 0,7	89
Val-d'Oise	- 2,2	- 5,3	166	<b>POITOU-CHARENTES</b>	<b>- 11,1</b>	<b>- 1,7</b>	<b>86</b>
<b>ÎLE DE FRANCE</b>	<b>- 4,1</b>	<b>0,8</b>	<b>177</b>	Dordogne	- 1,5	- 3,7	30
Ardennes	- 4,8	7,1	119	Gironde	- 4,4	8,8	219
Aube	16,2	4,1	191	Landes	1,8	- 3,0	90
Marne	34,3	5,1	262	Lot-et-Garonne	5,8	3,4	67
Haute-Marne	- 6,1	15,9	100	Pyrénées-Atlantiques	- 13,2	4,7	43
<b>CHAMPAGNE-ARDENNE</b>	<b>24,6</b>	<b>5,7</b>	<b>209</b>	<b>AQUITAINE</b>	<b>- 3,1</b>	<b>6,4</b>	<b>110</b>
Aisne	9,2	4,9	158	Ariège	- 0,9	2,6	45
Oise	- 6,9	6,4	141	Aveyron	1,4	6,6	56
Somme	8,3	4,7	167	Haute-Garonne	- 4,5	- 0,6	63
<b>PICARDIE</b>	<b>5,2</b>	<b>5,2</b>	<b>157</b>	Gers	- 3,4	4,4	101
Eure	1,3	7,8	139	Lot	0,1	3,5	51
Seine-Maritime	- 0,5	5,4	115	Hautes-Pyrénées	- 9,8	3,5	53
<b>HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>0,2</b>	<b>6,4</b>	<b>125</b>	Tarn	2,1	0,0	54
Cher	- 7,4	7,2	144	Tarn-et-Garonne	- 6,6	3,7	76
Eure-et-Loir	- 6,9	3,7	174	<b>MIDI-PYRÉNÉES</b>	<b>- 2,6</b>	<b>3,4</b>	<b>66</b>
Indre	- 7,9	1,8	83	Corrèze	- 10,7	- 5,6	37
Indre-et-Loire	7,9	6,7	123	Creuse	- 7,4	7,9	49
Loir-et-Cher	0,7	3,3	101	Haute-Vienne	- 10,0	- 2,5	52
Loiret	0,7	1,8	130	<b>LIMOUSIN</b>	<b>- 9,3</b>	<b>- 0,7</b>	<b>45</b>
<b>CENTRE</b>	<b>- 1,9</b>	<b>4,2</b>	<b>124</b>	Ain	- 3,2	4,6	76
Calvados	2,7	1,6	89	Ardèche	18,6	- 1,4	32
Manche	2,7	4,3	76	Drôme	24,5	0,2	66
Orne	- 1,0	1,9	81	Isère	- 9,1	- 6,0	42
<b>BASSE-NORMANDIE</b>	<b>1,8</b>	<b>2,9</b>	<b>81</b>	Loire	5,6	7,1	58
Côte-d'Or	16,4	12,2	210	Rhône	27,3	3,1	112
Nièvre	8,5	5,1	120	Savoie	4,9	0,9	60
Saône-et-Loire	12,8	7,7	119	Haute-Savoie	10,9	3,6	83
Yonne	2,7	2,5	184	<b>RHÔNE-ALPES</b>	<b>13,6</b>	<b>1,8</b>	<b>67</b>
<b>BOURGOGNE</b>	<b>11,2</b>	<b>7,5</b>	<b>157</b>	Allier	- 0,3	1,4	79
Nord	15,3	6,2	134	Cantal	- 4,3	1,1	60
Pas-de-Calais	12,4	11,3	130	Haute-Loire	8,8	3,7	61
<b>NORD - PAS-DE-CALAIS</b>	<b>13,9</b>	<b>8,7</b>	<b>132</b>	Puy-de-Dôme	3,1	0,4	55
Meurthe-et-Moselle	- 1,1	2,6	115	Auvergne	1,4	1,5	63
Meuse	- 1,9	2,8	136	Aude	- 22,1	1,4	72
Moselle	- 0,2	2,7	82	Gard	22,2	2,3	100
Vosges	7,0	5,3	62	Hérault	9,3	6,0	68
<b>LORRAINE</b>	<b>0,4</b>	<b>3,3</b>	<b>96</b>	Lozère	8,9	13,1	50
Bas-Rhin	1,4	3,0	88	Pyrénées-Orientales	- 31,4	- 5,2	74
Haut-Rhin	4,0	4,6	128	<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>	<b>- 1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>77</b>
<b>ALSACE</b>	<b>2,9</b>	<b>3,9</b>	<b>106</b>	Alpes-de-Haute-Provence	13,8	- 2,3	53
Doubs	6,1	2,5	83	Hautes-Alpes	63,4	- 0,3	42
Jura	30,3	6,7	108	Alpes-Maritimes	11,4	- 1,3	65
Haute-Saône	- 3,1	- 2,2	75	Bouches-du-Rhône	42,5	5,0	130
Territoire de Belfort	5,2	8,2	51	Var	7,0	- 1,0	124
<b>FRANCHE-COMTÉ</b>	<b>11,8</b>	<b>2,8</b>	<b>87</b>	Vaucluse	33,8	5,1	118
Loire-Atlantique	6,6	1,4	91	<b>PROV. - ALPES - C. D'AZUR</b>	<b>27,7</b>	<b>2,7</b>	<b>109</b>
Maine-et-Loire	- 12,3	- 0,9	92	Corse-du-Sud	- 1,8	0,9	76
Mayenne	- 2,6	2,7	95	Haute-Corse	11,6	1,3	82
Sarthe	- 7,1	- 1,3	93	<b>CORSE</b>	<b>7,3</b>	<b>1,2</b>	<b>80</b>
Vendée	- 2,8	1,9	116	<b>FRANCE MÉTROPOLITAINE</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>	<b>100</b>
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	<b>- 4,7</b>	<b>0,7</b>	<b>97</b>	Guadeloupe	- 14,0	- 0,3	46
Côtes-d'Armor	- 22,0	5,5	85	Martinique	0,8	8,4	64
Finistère	- 16,0	2,3	98	Guyane	12,6	2,2	65
Ille-et-Vilaine	- 6,0	5,2	75	Réunion	- 1,3	4,9	64
Morbihan	- 11,8	6,6	71	<b>DOM</b>	<b>- 2,2</b>	<b>4,3</b>	<b>59</b>
<b>BRETAGNE</b>	<b>- 14,5</b>	<b>4,8</b>	<b>83</b>	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>3,0</b>	<b>3,8</b>	<b>98</b>

« 1994 » : moyenne des années 1993 à 1995

« 1997 » : moyenne des années 1996 à 1998

Source : Agreste - Comptes départementaux

Directeur de la publication : J. REY

Rédacteur en chef : L. BISAUULT

Composition : Scees (B. POULLETTE)

Impression : Imprimerie Médous - Toulouse

Dépôt légal : À parution

ISSN : 0246-1803

© Agreste 1999



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES  
SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15  
Tél. : 01 49 55 85 85